

# Rapport annuel

## 2010





## Sommaire

	Préfac	DB	3
1	Rap	oport global	. 1
	1.1	Recettes TEA	
	1.2	Taux de rétrocession standard	1
	1.3	Modes de collecte et de recyclage	
	1.4	Aide financière à l'acquisition de nouveaux containers	3
2	Red	cettes de l'année 2010	4
	2.1	Perception et rétrocession de la TEA et autres recettes	
	2.2	Répartition des facturations dans le temps	4
3	Uti	lisation des recettes de l'année 2010	5
	3.1	Collecte, transport et traitement du verre usagé	5
	Classi	fication selon la catégorie de destinataire	6
	3.2	Information, relations publiques	6
	3.3	Administration	7
4	Info	ormations financières techniques	8
	4.1	Calcul de l'indemnisation pour l'année de collecte 2010	8
	4.2	Compte de pertes et profits pour l'exercice 2010	9
	4.3	Bilan au 31.12.2010	10



### **Préface**

Mesdames, Messieurs,

Il semble que 2008, qui a été une année de crise, soit définitivement derrière nous. Alors qu'en 2009 un nouveau record de recettes de la TEA avait pu être annoncé, le résultat de l'année 2010 est encore meilleur. Il est intéressant de relever que le taux de croissance de 2,7 % correspond pratiquement à la croissance du PIB en 2010, à savoir 2,6 %. Plus d'un pour cent de cette croissance est certainement lié comme toujours au fort taux d'immigration consécutif à la libre circulation des personnes avec l'UE, qui est également de l'ordre de grandeur d'un peu plus de un pour cent. Quant au solde de croissance, il devrait être lié à une tendance de consommation à la hausse chez les consommateurs, dont il est facile de comprendre qu'elle augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne d'une année de crise. Le recul du chômage en 2010 a également contribué à améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs. Et pour l'industrie du verre, cette croissance annoncée est un indice du fait qu'en tant qu'emballage pour boissons, le verre n'est plus supplanté par d'autres types d'emballages!

La consommation de verre neuf a même augmenté de 4,8 % en 2010. La différence par rapport l'excédent de recettes de la TEA de 2,7 % tient à l'utilisation accrue d'emballages d'aliments en verre qui, comme chacun le sait, ne sont pas soumis à la TEA. La collecte du verre usagé n'a par contre augmenté que de 4,2 %. La différence de 0,6 % représente malheureusement un recul du taux de recyclage qui est passé de 94,7 % l'année précédente à seulement 94,1 % ! Il n'est pas facile de déterminer les causes de ce recul. Il n'est guère probable que la population déjà établie modifie son comportement en matière d'élimination d'une année à l'autre. Force est de constater que même les pays limitrophes de la Suisse présentent un taux de collecte considérablement plus bas. VetroSwiss entend suivre attentivement cette évolution avec les responsables de l'OFEV et prendre le cas échéant des mesures pour sensibiliser la population. Seule ombre au tableau : les fonds utilisés pour la publicité ne peuvent plus être versés aux collecteurs pour le verre usagé. Inutile donc de se précipiter.

Nous avons à nouveau cette année toutes les raisons de remercier nos partenaires, qu'il s'agisse de ceux qui paient la taxe, des collecteurs de verre usagé, des transporteurs ou des recycleurs. Vous nous avez épargné des problématiques particulièrement « rudes » en cette année de célébration des 10 ans de la TEA. Nous avons toutefois préféré renoncer à une manifestation pour le jubilé! La TEA n'a pas pour tâche ou objectif de financer des manifestations anniversaires! Nous espérons que vous êtes de notre avis.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

**VetroSwiss** 

Robert/kteinmann

Fritz Stuker



## 1 Rapport global

#### 1.1 Recettes TEA

Cette année encore, VetroSwiss peut à nouveau présenter un excédent de recettes de 2,7 % par rapport à la situation de l'année précédente. Exprimé en francs, cela correspond à un surplus d'environ 820'000 francs sur un total de 31,4 mios. Le principal motif de cette croissance tient à la tendance à la hausse de la consommation, ce qui signifie que la part du revenu disponible du consommateur dépensée à des fins de consommation augmente en raison de perspectives d'avenir évaluées positivement. Mais il convient de ne pas négliger l'immigration continue, qui agit également sur la croissance de la consommation. Une comparaison des volumes pour les principaux types d'emballages pour boissons en 2010 montre toutefois que le verre n'est pas parvenu à consolider ses parts de marché aux dépends d'autres types d'emballages pour boissons.

## Comparaison des recettes nettes de la TEA de 2003 à 2010

Année	Recettes TEA nettes en francs	Comparaison des recettes TEA en %
2003	29'434'387	100,00 (base de comp.)
2004	29'353'165	99,72
2005	29′500′632	100,22
2006	29′505′056	100,24
2007	30′455′538	103,22
2008	29′924′132	101,66
2009	30'640'639	104,10
2010	31'463'491	106,89

**Tableau 1**: comparaison des recettes nettes de la TEA de 2003 à 2010. Par recettes nettes de la TEA, on entend la somme des TEA perçues sur les bouteilles produites dans le pays et les bouteilles importées, moins les rétrocessions de TEA sur les bouteilles exportées.

#### 1.2 Taux de rétrocession standard

Pour 2010, nous avons pu indemniser tout juste 319'000 tonnes de verre usagé. Ce volume correspond à une augmentation de 3'000 tonnes par rapport à l'année précédente. Sur la base des excédents de recettes présentés en introduction et de l'augmentation concernant le verre usagé, le taux de rétrocession standard a pu être relevé d'un franc à Fr. 101 par tonne. Cela devrait permettre aux collecteurs de verre usagé, en particulier aux communes et aux périmètres, de couvrir leurs frais de collecte et d'élimination. Il convient toutefois de nuancer ces propos en relevant qu'en 2010, il n'a guère été possible de réaliser des recettes supplémentaires en vendant le verre usagé, compte tenu de la situation actuelle du marché, encore et toujours caractérisée par un excédent à l'échelle européenne. Cette année, plusieurs pour cent du volume de verre usagé collecté ne seront pas annoncés pour rétrocession. Alors que cela ne représentait en 2009 que 4,7 %, ce chiffre a connu un bond à 6,3 % en 2010.





## Evolution du taux de rétrocession standard de 100 % de 2002 à 2010

Année de collecte	Volume indemnisé en tonnes	Taux de rétrocession standard de 100 % en francs par tonne	Augm. / dimin. du fonds de réserve de rétrocession
2002	283′752	Fr. 82.35	+ 3 MFr.
2003	294′814	Fr. 105.00	+/-0
2004	298′839	Fr. 117.00	- 1 million
2005	293′822	Fr. 108.00	- 1 million
2006	302′080	Fr. 105.00	- 1 million
2007	305′000	Fr. 107.00	+/-0
2008	310′287	Fr. 99.00	+/-0
2009	315'974	Fr. 100.00	+ /- 0
2010	318′301	Fr. 101.00	+ /- 0

**Tableau 2 : évolution sur les neuf dernières années** des volumes à indemniser, du taux de rétrocession standard de 100 % et de son influence sur le « fonds de réserve de rétrocession » : la baisse du fonds soutient le taux de rétrocession standard de 100 % tandis qu'une augmentation des quantités de verre à indemniser le fait diminuer, et inversement.

En 2002 (année d'introduction de la TEA sur le verre), VetroSwiss a constitué, d'entente avec l'OFEV, une réserve opérationnelle d'un montant de 3 millions de francs. L'idée était de pouvoir payer les créances des collecteurs de verre usagé pas encore connues ou soumises trop tard. Toutefois, les expériences faites par l'organisation VetroSwiss ont montré que cette réserve opérationnelle n'était pas nécessaire, raison pour laquelle elle a été liquidée au cours des années 2004 à 2006.

## 1.3 Modes de collecte et de recyclage

Le tableau 3 avec les parts de volume des différentes années montre très clairement que la clé de répartition ne parvient plus à influencer le comportement de collecte. La différence entre l'indemnisation du verre usagé collecté trié selon les couleurs ou mélangé, d'environ Fr. 40 par tonne, est trop faible. On peut en outre se demander si le mode de collecte n'est qu'une question de clé de répartition. On entend souvent les autorités dire que la population n'est pas prête à collecter en triant les couleurs.

En ce qui concerne les modes de recyclage, on relèvera qu'à peine 50'000 tonnes de verre usagé ont été transformées en verre cellulaire en 2010. A titre de comparaison : en 2002, il y en avait seulement près de 10'000 tonnes ! Ces volumes concernent presque exclusivement du verre usagé mélangé, mais aussi du verre vert. En plus de ces 50'000 tonnes, 110'000 tonnes de verre usagé ont pu être transformées en nouvelles bouteilles en Suisse. Ces 160'000 tonnes de verre usagé recyclées en Suisse représentent 46 % de l'ensemble du verre usagé de Suisse. Une bonne moitié doit par conséquent être livrée dans des fabriques de bouteilles en Allemagne, mais aussi en Italie. Si le verre usagé suisse n'a guère de peine à être écoulé à l'étranger, de par sa bonne qualité (faible proportion de corps étrangers), par contre la situation des prix reste très insatisfaisante dans toute l'Europe ! Pour trouver un repreneur pour le verre usagé, surtout pour le verre mélangé mais aussi pour le verre vert, les communes doivent presque systématiquement payer un supplément. Le verre blanc et le verre brun, par contre, sont toujours appréciés.





#### Parts des 3 modes de collecte en volume

Type de collecte et de recyclage	Part du volume	Part du						
	en %	volume						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	en %
								2010
Verre entier	2.3	2.4	2.3	1.8	1.6	1.5	1.54	1.56
destiné à être								
réutilisé comme								
bouteilles pour								
boissons								
Verre usagé	62.0	62.9	66.4	68.8	68.9	69.7	69.78	69.61
collecté <b>trié</b>								
selon les								
couleurs								
Verre usagé	35.7	34.7	31.3	29.4	29.5	28.8	28.68	28.83
collecté	33.7	37.7	31.3	23.7	23.3	20.0	20.00	20.03
mélangé								
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

**Tableau 3**: l'évolution de la répartition en pour cent des différents modes de collecte et de recyclage de 2003 à 2010 démontre l'efficacité de la clé de répartition : la collecte triée selon les couleurs a augmenté de 10.5 % durant les huit dernières années.

## 1.4 Aide financière à l'acquisition de nouveaux containers

Le projet de containers reste une possibilité recherchée de renouveler les containers avec l'appui de VetroSwiss. En 2010 aussi, 48 communes ont bénéficié d'une contribution globale de près de Fr. 600'000 provenant de ce projet. Jusqu'à présent, quelques 700 communes ont pu bénéficier de ces subventions. L'octroi de cette contribution reste limité aux communes qui présentent dans le meilleur des cas une capacité financière moyenne. Près de la moitié de l'ensemble des communes suisses ont ainsi droit à une subvention.

Les conditions de participation au projet de containers n'ont pas changé et peuvent être consultées sur le site de VetroSwiss : <a href="www.vetroswiss.ch/Projet de containers">www.vetroswiss.ch/Projet de containers</a>. Toutes les communes ayant droit à une subvention sont également listées sur ce même site.

Le projet de containers a été approuvé par l'OFEV jusqu'à la fin de l'année 2011. VetroSwiss entend demander à l'OFEV de poursuivre ce projet.





## 2 Recettes de l'année 2010

## 2.1 Perception et rétrocession de la TEA et autres recettes

Taille des bouteilles	saisies Nombre de bout.	Taxe	Montant
litres		centimes	CHF
	Importations et pr	oduction o	
	<u>nationale</u>		
< 0.09	10'560'819	-	-
0.09 – 0.33	556'551'275	2	11'131'025.44
0.34 – 0.60	107'451'862	4	4′298′074.48
> 0.60	340′562′038 <b>1′015′125′991</b>	6	20'433'722.30 <b>35'862'822.22</b>
Total	1 015 125 991		33 00Z 0ZZ.ZZ
	Exportations		
< 0.09	20'126	-	-
0.09 – 0.33	158'017'289	2	3'160'345.78
0.34 – 0.60	19'550'780	4	782'031.20
>0.60	7'615'902	6	456'954.14
Total	185'204'097		4′399′331.12
Recettes TEA nettes	829'921'894		31'463'491.10
- Recettes TLA Hettes	023 321 034		31 403 431.10
Recettes intérêts nettes			23'554.12
Total recettes net			31'487'045.22

## 2.2 Répartition des facturations dans le temps

Description	CHF
Factures de taxe pour le 1 <sup>er</sup> semestre 2010 en août 2010	18′727′150.61
Crédits de rétrocession pour le 1 <sup>er</sup> semestre 2010 en août 2010	2′387′285.20
Factures de taxe pour le 2 <sup>e</sup> semestre 2010 en février 2011	17′135′671.61
Crédits de rétrocession pour le 2 <sup>e</sup> semestre 2010 en février 2011	2′012′045.92
Recettes TEA nettes	31'463'491.10



## 3 Utilisation des recettes de l'année 2010

## 3.1 Collecte, transport et traitement du verre usagé

Base légale : OEB article 12 lettres a – c

## Classification selon le type de collecte et de recyclage

Type de collecte et de recyclage	Quantité de verre usagé en tonnes	Part du volume %	Taux de rétrocession CHF/t	Total des rétrocessions CHF
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons 2010	4'963.851	1.56	101.00	501′348.95
Tessons collectés triés selon les couleurs collectés pour la production de verre neuf 100 % et de produits à haute valeur écologique 2010 2009	223′379.321 -420.095	69.61	101.00 100.00	22'561'311.48 -42'009.50
Tessons collectés mélangés collectés Pour la production de verre neuf (vert) 2010	63′005.483	20.13	60.60	3'818'132.29
2009 Verre usagé pour recyclage	-608.213		60.00	-36′492.80
en produits à haute valeur écologique 2010 2009	26'952.701 -176.940	8.54	60.60 60.00	1′633′333.71 -10′616.40
Autre verre usagé (par ex. pour le recyclage comme substitut de sable)  2010	527.581	0.16	20.20	10'657.15'
Total rétrocession pour verre usagé (compte tenu des demandes de remboursement 2009)	317′096.108	100.00%		28′435′664.88
Versements pour containers à 137 communes  Total				673′824.72 29′109′489.60

Les versements ont été effectués en juin 2011.



## Classification selon la catégorie de destinataire

	Quantité de verre usagé en tonnes	Part du volume en %	Total des rétrocessions en CHF
Communes	159'374.535	50.26	14'656'738.98
Périmètres	94′784.551	29.89	8'461'805.14
Transporteurs	40′161.661	12.67	3′579′088.14
entreprise de recyclage	18′147.201	5.72	1′347′767.35
Privés	4'628.160	1.46	390′265.27
Total rétrocessions pour verre usagé	317'096.108	100	28'435'664.88
Paiements pour containers			673′824.72
Total			29'109'489.60

## 3.2 Information, relations publiques

Base légale : OEB art. 12 lettre d

## Coûts du travail d'information

	Comptes 2010 CHF
Coûts externes	1'052'617.29
Prestations propres de VetroSwiss	246'160.90
Taxe sur la valeur ajoutée	98′707.14
Total	1′397′485.33

En 2010, le taux de collecte a chuté de 94,7 % (2009) à 94,1 %. Comme nous l'avons déjà mentionné en introduction, cette baisse n'est guère explicable. Après tout, le taux de recyclage susmentionné, de 94,1 %, se maintient tout de même dans le cadre des 10 dernières années. Des examens des déchets et des scories de déchets permettent d'affirmer que les volumes de verre usagé non recyclés sont éliminés par les centrales d'incinération des déchets. Nous allons, dans un proche avenir, lutter contre ce comportement navrant avec un spot télévisé. Nous y avions renoncé jusqu'à présent pour des raisons financières.

Le travail de relations publiques a été marqué en 2010 par l'affiche géante de 6 x 17 mètres à la gare de Zurich, qui a pu être vue durant sept mois depuis pratiquement tous les trains arrivant en gare ou quittant la gare. Les réactions du public à cette affiche qui présentait notre « bouteille en tessons » verte sur un fond jaune lumineux ont été innombrables et témoignent de son succès. On pouvait aussi y lire le slogan « Le verre usagé n'est pas un déchet » en lettres géantes ! Par ailleurs, la locomotive des CFF a de nouveau circulé dans toute la Suisse cette année. Le recyclage du verre favorable à l'environnement et la même image des chemins de fer se combinent à merveille.

Les visites des employés de voirie à la verrerie de Saint-Prex et à l'usine de production de verre cellulaire de Dagmersellen se sont poursuivies cette année. Toutefois, après les trois premières années de cette action, ce n'était plus vraiment la ruée. Chacune des 12 visites à Dagmersellen et Saint-Preux témoigne tout de même d'un intérêt constant. Nous envisageons de maintenir ces visites au sens d'une formation continue sur cette base réduite. En principe, nous nous calquons sur la demande. L'écho de la part des



participants à ces cours est exclusivement très positif. Ces visites aboutissent souvent à des demandes d'octroi de subventions pour l'achat de containers.

La publicité sur poids-lourds a en outre pu être intensifiée en 2010 sur des véhicules privés. En effet, 16 véhicules supplémentaires ont pu en être équipés. Cette publicité qui fait le pendant de la locomotive CFF nous intéresse tout particulièrement du fait de la gratuité de la surface publicitaire! L'impression et le montage du film sont payés par VetroSwiss, les transporteurs de verre privés mettent la surface publicitaire gratuitement à disposition par intérêt personnel. Divers véhicules communaux ont également pu être munis de cette même publicité. Nous avons en 2010 visé particulièrement la Suisse méridionale, et le succès a été au rendez-vous.

Dans le cadre du travail de relations publiques, nous accordons un soutien non négligeable à la communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU). L'IGSU lutte contre le « littering » non seulement avec des affiches, mais aussi avec plusieurs « ambassadeurs de l'environnement » qui attirent en particulier l'attention des jeunes sur le littering et ce sur les places, les rues, dans les parcs et le long des rives lacustres dans les villes. On ne se contente pas d'aborder les jeunes à propos du littering, mais on ramasse aussi les déchets qui ont été abandonnés sur place. Ces actions rencontrent un écho positif.

Il va de soi que toutes les autres mesures publicitaires déjà connues, telles que la publicité dans 160 chemins de fer de montagne, l'action « Dräksak » (gros récipients pour déchets en matière souple), les autocollants, les couleurs pour containers de collecte du verre, les affiches d'information, les prospectus, diverses conférences, etc. ont aussi été de la partie en 2010.

#### 3.3 Administration

Base légale : OEB art. 12 lettre f

#### Coûts du travail administratif

	Comptes 2010 CHF
Coûts administratifs ordinaires	923'400.00
Taxe sur la valeur ajoutée	70'178.40
Total	993'578.40



## 4 Informations financières techniques

## 4.1 Calcul de l'indemnisation pour l'année de collecte 2010

Au moment de la fixation du taux de rétrocession, les chiffres définitifs des volumes de verre annoncés et des ressources à disposition n'étaient pas encore disponibles. C'est pourquoi les dernières estimations du 26.04.2010 ont été utilisées pour le calcul. Les écarts par rapport aux chiffres consolidés n'ont abouti qu'à des différences mineures, qui seront reportées automatiquement sur l'année comptable suivante.

Ressources à disposition au 26.04.2010

29,890 millions

Moins liquidités jusqu'en août 2010 pour :

travail administratif 0,400 millionrelations publiques 0,450 million

- projet de containers 0,700 million 1,550 million

Liquidités à disposition pour les rétrocessions

du verre usagé de l'année 2010 28,340 millions

Date de la rétrocession : mi-juin 2011

#### Volumes collectés

Type de collecte et de recyclage	Volume estimé de verre usagé (2010)		de verre usagé (2010)		Clé de répartition	Volume à dédommager à 100 %
	en tonnes	en %		%		
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	4′964	1.56	100 %	1.56		
Tessons triés selon les couleurs, les tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf, les tessons verts pour la production de verre neuf ou de produits à haute valeur écologique	221'177	69.73	100 %	69.73		
Tessons triés selon les couleurs, les tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf, les tessons verts recyclés en substitut de sable ou Tessons collectés mélangés pour la production de verre neuf ou de produits à haute valeur écologique	90'541	28.55	60 %	17.13		
Solde du verre usagé (par ex. destiné à être recyclé en substitut de sable)	502	0.16	20 %	0.03		
Total	317'184	100		88.45		



## Calcul du taux de rétrocession standard (100%)

Le taux de rétrocession standard est le montant qui est versé pour des tessons collectés triés selon les couleurs pour la production de verre neuf ou s'il s'agit de tessons vert aussi pour la production de produits à haute valeur écologique. Pour les autres types de collecte et de recyclage, des rétrocessions échelonnées sont payées. Les volumes de verre concernés ne sont pris en compte dans le calcul ci-dessous qu'en fonction de leur pourcentage dans la clé de répartition.

$$\frac{28'340'000 \text{ CHF x } 100}{317'184 \text{ t } \times 88.45 \%} = 101.02 \text{ CHF / t} \qquad \text{arrondi au franc : } 101.00 \text{ CHF / t}$$

## 4.2 Compte de pertes et profits pour l'exercice 2010

	Comptes 2010		
Recettes brutes de la TEA facturées	CHF	35'862'822.22	
Crédits de rétrocession de la TEA	CHF	- 4'399'331.12	
Pertes sur débiteurs TEA inclus frais d'encaissement	CHF	- 21'498.80	
Arrondis et différences de paiement	CHF	-4.10	
Recettes nettes provenant des versements de taxe	CHF	31'441'988.20	
Revenus de la fortune	CHF	45'057.02	
Total produits	CHF	31'487'045.22	
Coûts pour dédommagements pour verre usagé	CHF	28'435'664.88	
Coûts contributions à des containers	CHF	673′824.72	
Total coûts pour dédommagements aux collecteurs	CHF	29'109'489.60	
Coûts pour publicité et relations publiques externes	CHF	1'052'617.29	
Coûts pour relations publiques VetroSwiss	CHF	246'160.90	
Taxe sur la valeur ajoutée sur relations publiques	CHF	98′707.14	
Total coûts pour relations publiques	CHF	1'397'485.33	
Coûts administratifs VetroSwiss	CHF	923'400.00	
Taxe sur la valeur ajoutée sur coûts administratifs	CHF	70'178.40	
Total coûts pour activités administratives	CHF	993'578.40	
Total charges	CHF	31'500'553.33	
Dissolution des réserves relations publiques et charges administratives	CHF	200′161.53	
Résultat de l'exercice	CHF	186'653.42	



## 4.3 Bilan au 31.12.2010

Liquidités	CHF	15′900′310.46
Avoir clients (débiteurs)	CHF	15'166'273.76
Intérêt couru et impôt anticipé	CHF	13'657.00
Actifs	CHF	31'080'241.22
Créanciers rétrocessions pour volumes de verre 2009	CHF	28'567'823.15
Autres créanciers	CHF	375′764.65
Provision pour relations publiques, frais administratifs 2010 et contributions pour containers	CHF	1′950′000.00
Réserves pour rétrocessions imprévues pour collecte, transport et traitement	CHF	186′653.42
Fonds de réserve pour compensation des versements de la taxe	CHF	0.00
Passifs	CHF	31'080'241.22